

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET**

Procès-verbal d'une session régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de L'Islet, tenue par conférence téléphonique le mardi 14 avril 2020 à 19 h 30.

Étaient présent(e)s :

M <sup>mes</sup>	Céline Avoine	Sainte-Perpétue
	Anne Caron	Saint-Damase-de-L'Islet
	Denise Deschênes	Saint-Cyrille-de-Lessard
MM.	Normand Caron	Saint-Jean-Port-Joli
	Hervé Dancause	Saint-Marcel
	Ghislain Deschênes	Saint-Aubert
	Benoît Dubé	Tourville
	Normand Dubé	Sainte-Louise
	Lauréat Fortin	Saint-Omer
	René Laverdière	Saint-Adalbert
	Mario Leblanc	Saint-Pamphile
	Jean-François Pelletier	L'Islet
	Alphé Saint-Pierre	Sainte-Félicité
	André Simard	Saint-Roch-des-Aulnaies

## 1- OUVERTURE DE LA SESSION

Après vérification du quorum, la session est officiellement ouverte sous la présidence du préfet, M. René Laverdière, qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

## 2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

8532-04-20 Il est proposé par M<sup>me</sup> Céline Avoine, appuyée par M. Alphé Saint-Pierre et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Ouverture de la session
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Acceptation des procès-verbaux
  - 3.1- Session régulière du conseil du 9 mars 2020
  - 3.2- Session extraordinaire du conseil du 7 avril 2020
- 4- Développement local et régional
  - 4.1- Fonds régions et ruralité – Volet II : Soutien à la compétence en développement local et régional de la MRC
    - 4.1.1- Priorités annuelles d'intervention 2020-2021
    - 4.1.2- Fonds de soutien aux projets structurants – Politique d'investissement 2020-2021
  - 4.2- Programme Mobilisation-Diversité
- 5- Site Internet de la MRC
- 6- Stratégie de développement économique post-pandémie
- 7- Dépôt de projet au Fonds pour la large bande

- 8- Société de développement de la région de L'Islet
- 9- Administration
  - 9.1- Dépôt du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2019 du comité administratif
  - 9.2- Rapport des dépenses autorisées
- 10- Sécurité incendie
- 11- Aménagement du territoire
- 12- Transport collectif
- 13- Évaluation municipale
- 14- Gestion des matières résiduelles
- 15- Cour municipale
- 16- Compte rendu des comités
- 17- Autres sujets
- 18- Prochaine rencontre
- 19- Levée de la session

Tous les membres du conseil étant présents, il est de plus résolu d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour, tout en demeurant conforme aux dispositions de l'article 148.1 du *Code municipal* :

- 17.1- Quarantaine Show

### **3- ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1- Session régulière du conseil du 9 mars 2020**

8533-04-20 Il est proposé par M<sup>me</sup> Anne Caron, appuyée par M. Benoît Dubé et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la session régulière du conseil du 9 mars 2020, tel que rédigé.

#### **3.2- Session extraordinaire du conseil du 7 avril 2020**

8534-04-20 Il est proposé par M. André Simard, appuyé par M. Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la session extraordinaire du conseil du 7 avril 2020, tel que rédigé.

### **4- DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL**

#### **4.1- Fonds régions et ruralité – Volet II : Soutien à la compétence en développement local et régional de la MRC**

Le directeur général explique les différents volets du Fonds régions et ruralité et énumère les principaux éléments du contenu de l'entente signée avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

#### **4.1.1- Priorités annuelles d'intervention 2020-2021**

8535-04-20 Il est proposé par M<sup>me</sup> Céline Avoine, appuyée par M. Hervé Dancause et résolu à l'unanimité d'adopter les priorités annuelles du Fonds régions et ruralité pour 2020-2021.

#### **4.1.2- Fonds de soutien aux projets structurants – Politique d'investissement 2020-2021**

8536-04-20 Il est proposé par M. Normand Caron, appuyé par M. Alphé Saint-Pierre et résolu à l'unanimité d'adopter la Politique d'investissement 2020-2021 du Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS).

#### **4.2- Programme Mobilisation-Diversité**

8537-04-20 **CONSIDÉRANT QUE** le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration permet une prolongation de l'entente dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité qui se terminait le 31 mars 2020;

**CONSIDÉRANT** les efforts déployés par la MRC de L'Islet, au cours des dernières années, pour se positionner favorablement pour accueillir davantage d'immigrants afin de combler les besoins de main-d'œuvre et améliorer le bilan démographique de la Région L'Islet;

**CONSIDÉRANT** la volonté du conseil de la MRC de L'Islet de poursuivre le travail amorcé par le service d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants afin de favoriser l'attraction, le recrutement et l'installation de personnes immigrantes sur le territoire de la MRC de L'Islet;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par M<sup>me</sup> Anne Caron, appuyée par M<sup>me</sup> Denise Deschênes et unanimement résolu :

- d'accepter la prolongation de l'entente dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité pour une période de 6 mois;
- de réserver la somme de 30 000 \$ du Fonds régions et ruralité – Volet soutien à la compétence en développement local et régional de la MRC;
- de désigner le directeur général pour signer tous les documents requis.

#### **5- SITE INTERNET DE LA MRC**

8538-04-20 Il est proposé par M<sup>me</sup> Céline Avoine, appuyée par M. Lauréat Fortin et unanimement résolu de procéder à la refonte du site Internet de la MRC, de réserver une somme maximale de 20 000 \$ pour sa réalisation et de puiser cette somme des fonds non affectés de la MRC.

#### **6- STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POST-PANDÉMIE**

Le directeur général présente au conseil les orientations préliminaires envisagées comme stratégie d'action pour la relance économique après la pandémie de COVID-19.

## 7- DÉPÔT DE PROJET AU FONDS POUR LA LARGE BANDE

8539-04-20	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	les fournisseurs en télécommunication dépendent de la disponibilité de fonds publics afin de combler les besoins d'accès à Internet haute vitesse (IHV) et de mobilité dans les milieux ruraux;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la MRC de L'Islet n'a pu bénéficier des programmes antérieurs, car ceux-ci comportaient des critères d'admissibilité qui désavantageaient plusieurs zones périurbaines partiellement desservies ou encore ne visaient pas le financement d'infrastructures en mobilité;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	le Fonds du CRTC pour la large bande, lancé en 2017, a pour but d'atteindre l'objectif de service universel, soit la disponibilité d'une connexion IHV d'au moins 50 Mbps pour le téléchargement et de 10 Mbps en téléversement pour tous les ménages canadiens ainsi que l'accès aux services mobiles de dernière génération (décision du CRTC 2016-496);
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	le Fonds du CRTC établit la base d'admissibilité pour l'aide financière par l'entremise de zones hexagonales semblables à celles des programmes précédents, tout en rendant admissibles au financement les hexagones où aucun ménage n'est desservi par une connexion 50/10 Mbps ou encore par un signal cellulaire capté, n'eût égard à sa qualité;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	les dépôts des entreprises de télécommunications ou promoteurs intéressés à ce nouveau programme ont eu lieu le 27 mars dernier;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la MRC de L'Islet a été informée des intentions de TELUS de déposer un projet afin de moderniser prioritairement ses infrastructures en couverture mobile sur son territoire;
	<b>CONSIDÉRANT</b>	l'urgence d'agir dans la MRC de L'Islet pour répondre aux besoins des citoyens et des entreprises afin de créer les meilleures conditions possibles favorisant l'occupation dynamique du territoire assurant les prérogatives de sécurité publique ainsi que le développement économique;
	<b>EN CONSÉQUENCE,</b>	il est proposé par M <sup>me</sup> Céline Avoine, appuyée par M. Alphonse Saint-Pierre et unanimement résolu d'appuyer le dépôt d'un projet effectué par TELUS afin d'assurer le déploiement d'infrastructures mobiles dans le cadre du financement du programme Fonds pour la large bande sur son territoire.

## 8- SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'ISLET

Le directeur général informe le conseil de la mise sur pied de la Société de développement de la région de L'Islet, un organisme à but non lucratif, qui est visée pour déposer un projet dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

## **9- ADMINISTRATION**

### **9.1- Dépôt du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2019 du comité administratif**

Le directeur général dépose, pour information, le procès-verbal de la séance du comité administratif du 17 décembre 2019.

### **9.2- Rapport des dépenses autorisées**

Le directeur général dépose le rapport des dépenses autorisées dans le cadre de la délégation de pouvoir de dépenser et suivi des décaissements relatifs aux engagements du conseil.

## **10- SÉCURITÉ INCENDIE**

Aucun sujet.

## **11- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Aucun sujet.

## **12- TRANSPORT COLLECTIF**

Aucun sujet.

## **13- ÉVALUATION MUNICIPALE**

Aucun sujet.

## **14- GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Aucun sujet.

## **15- COUR MUNICIPALE**

Aucun sujet.

## **16- COMPTE RENDU DES COMITÉS**

Il n'y a aucun compte rendu des comités présenté.

## **17- AUTRES SUJETS**

### **17.1- Quarantaine Show**

Le directeur mentionne que l'équipe de la MRC a préparé le projet Quarantaine Show qui vise à proposer, sur Facebook, une quarantaine de prestations d'artistes de la région pour les prochaines semaines.

## **18- PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre régulière du conseil de la MRC est prévue le lundi 11 mai 2020 à 19 h 30.

**19- LEVÉE DE LA SESSION**

8540-04-20 Il est proposé par M. Lauréat Fortin, appuyé par M. Alphé Saint-Pierre et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20 h 30.

---

René Laverdière, préfet

---

Patrick Hamelin, sec.-trés.